Image not found or type unknown

Fonds detenus par la banque , suite à succession.

Par **dug**, le **16/01/2015** à **09:24**

bonjour
mon problème, seul héritier, mon notaire demande les fonds détenus par la banque mais sa demande reste lettre morte apparemment.
n'est elle pas tenue à un délais maximum?
merci de vos réponses.
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés